

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 136 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2840 - Prix : 1€

**Editorial de
Nathalie Arthaud
Retraites : la guerre
est déclarée**

**Macron : aveux de
Nouvel An** *Page 4*

**Chantage aux
indemnités chômage
pour imposer des bas
salaires** *Page 6*

**Air Austral : ciel
dégagé pour les
capitalistes** *Page 8*

**Derichebourg :
insécurité au travail
et répression anti
syndicale** *Page 11*

Melilla

**Le massacre de
migrants absous**

Pages 12

Retraites Gouvernement et patronat font la guerre aux travailleurs



Retraites : la guerre est déclarée !

Le nouveau chantier de démolition des retraites est officialisé ce mardi. Mais on sait déjà que Macron et Borne ont décidé de faire tomber le couperet à 64 ans, avec l'augmentation accélérée de la durée de cotisation.

En 2019, Macron avait enrobé son attaque de propositions de la CFDT pour la rallier à sa cause. Cette fois, il a passé un marché avec la droite pour s'assurer d'une majorité à l'Assemblée.

Alors, c'est sans fioritures. Enterrée, l'histoire des points ! Fini le cinéma autour d'un âge pivot et d'un prétendu choix de l'âge de départ ! Tous les travailleurs devront travailler au moins deux ans de plus, point final. Ceux qui n'y sont pas forcés par l'allongement de la durée de la cotisation y seront contraints par l'âge légal.

Toutes les confédérations syndicales sont forcées de le reconnaître : la réforme est brutale. Elle frappe de plein fouet le monde ouvrier, ceux-là mêmes qui ont commencé à travailler tôt, font les métiers les plus pénibles, les plus difficiles et les plus mal payés. Et elle sera menée au pas de charge, car Macron souhaite qu'elle s'applique dès la fin de l'été. La génération de 1961 serait donc la première à faire du rabiot.

Quand le gouvernement se pose en sauveur du système des retraites, il ment comme un arracheur de dents. Le conseil d'orientation des retraites l'a écrit noir sur blanc : le système n'est pas menacé sur le long terme. Il faut dire qu'une bonne partie du sale boulot a été faite par les socialistes, sous le gouvernement Hollande. C'est la réforme Touraine qui impose aux générations nées après 1973 de cotiser 43 ans.

Alors, pourquoi un tel acharnement ? Parce qu'il manquerait 10 milliards dans les caisses de retraite, et ce, pendant quelques années. Mais quand il s'agit de trouver 10 milliards pour subventionner le grand patronat, ça ne fait ni une ni deux. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque de ce côté-là.

Cette année, les actionnaires du CAC 40 vont empocher 80 milliards. Ces 80 milliards sont le fruit de notre travail, mais ils vont aller à ceux qui sont nés avec une cuillère d'argent dans la bouche, à des rentiers, à des retraités de naissance !

Tant que nous ne nous faisons pas respecter, tant que notre sort est entre les mains du grand patronat et de ses pantins du genre de Macron, il ne faut pas nous attendre à être traités autrement.

Ils se moquent de savoir si les ouvriers, les caissières, les infirmières, les aides à domicile ou les techniciens tiendront le coup.

De plus en plus de travailleurs termineront leur carrière à Pôle emploi, en invalidité ou au RSA. Et ils le savent pertinemment. Mais de leur point de vue, cela fera toujours moins d'argent à sortir que de verser une pension complète. Et ce sera autant de gagné pour arroser la bourgeoisie.

Encore une fois, ne nous étonnons pas ! Macron ne gouverne pas pour empêcher les crises ou les guerres. C'est chose impossible dans un système aussi fou que le capitalisme. Il dirige pour faire respecter une de ses lois fondamentales : tout ce qui va dans les coffres forts des exploités – bénéficiaires, plus-values, dividendes – doit croître toujours et encore. Pour ça, il faut en faire baver toujours plus aux travailleurs, il faut écraser leurs salaires, leur enlever des droits.

Sans rire, avec cette réforme, Macron explique préparer l'avenir et assurer 2040 ! Mais l'avenir qu'il nous réserve n'est pas seulement un avenir sans retraite. C'est une société où des spéculateurs peuvent prendre toute la société à la gorge en faisant flamber les prix. C'est une société où la recherche du profit détruit tout : du système de santé à l'approvisionnement en électricité en passant par les transports et l'éducation.

Et qui sait si dans quelques mois, nous ne serons pas, nous aussi, rattrapés par la guerre et les bombes ? Et là, il ne sera plus seulement question de notre droit à la retraite, mais de notre droit à la vie.

Non, l'avenir n'appartient pas à ces irresponsables qui sont en train de tout sacrifier sur l'autel de leurs capitaux. L'avenir appartient aux travailleurs et à leurs luttes. Il se joue dès aujourd'hui dans notre capacité à défendre nos salaires et nos retraites. Et rien n'est joué d'avance !

Les confédérations prétendent vouloir mener la lutte. Mais le simple fait qu'elles attendent mardi soir pour annoncer ce qu'elles comptent faire montre que leurs dirigeants sont de bien piètres généraux.

L'essentiel va donc dépendre des travailleurs eux-mêmes. Il faut trouver en nous-mêmes l'énergie et la détermination pour faire reculer Macron.

Pour l'instant, l'opposition massive à cette attaque n'est mesurée qu'au travers des sondages. Eh bien, il va falloir l'exprimer dans les entreprises au travers des grèves et dans la rue avec des manifestations de masse !

Nathalie Arthaud

Retraites : une riposte indispensable

La Première ministre tend des perches depuis le 3 janvier aux divers « partenaires » pour tenter d'assurer au gouvernement un consensus minimal au moment de faire passer sa réforme des retraites.

Le scénario fixé est censé donner l'idée d'un projet fermement décidé : le 10 janvier Borne présente la réforme, le 23 janvier le Conseil des ministres est officiellement mis au courant, puis le Parlement en débat et l'accepte ou non. Si Macron et Borne ne parviennent pas à obtenir une majorité, cette dernière ne reculera pas devant un 49.3, avant l'application prévue à l'été 2023.

Le jeu des préliminaires, inscrit dans ce calendrier, a déjà conduit la Première ministre à un semblant d'assouplissement en direction des députés LR. Le recul de l'âge du départ à 65 ans glisserait vers 64 ans. À l'intention des dirigeants des centrales syndicales, Borne pourrait promettre la prise en compte de la pénibilité ou des carrières longues, et qu'elle n'ira pas au-delà des 43 années de cotisation prévues par la réforme Touraine, à l'époque ministre de Manuel Valls.

Tout cela n'est qu'un tissu de mensonges. Il est certes avéré que c'est là un mode de communication

habituel des gouvernements. Ils endossent l'un après l'autre le rôle de gestionnaires au service des intérêts de la bourgeoisie en faisant mine d'être au-dessus de la mêlée. Des organisations ouvrières dignes de ce nom, loin de chercher à négocier le moindre mal, devraient s'opposer, par tous les moyens, à cette contre-réforme. Si elles ne le font pas, car leur attitude jusqu'à présent tient de l'attentisme passif, c'est en tout cas aux travailleurs qu'il revient de relever le gant face à cette attaque contre l'ensemble de la classe ouvrière.

La propagande des retraites

Non, le système des retraites n'est pas en déficit. Le très officiel Conseil d'orientation des retraites, le COR, l'a affirmé dans son rapport annuel, la caisse est bénéficiaire de 3,2 milliards en 2022, et si un déficit se creuse dans les années à venir, il sera minime et fonction de la manière de calculer. Et surtout, comme cela s'est immédiatement vu depuis la reprise d'après-Covid, il suffit pour que les caisses se remplissent que des chômeurs soient embauchés, les salaires augmentés, ce qui ferait croître les cotisations, salariales comme patronales. Mais Elisabeth Borne s'est défendue de vouloir « augmenter le coût du travail » en touchant si peu que ce soit aux cotisations.

Il n'y a rien qui justifie cette réforme, pas plus que les précédentes qui ont déjà aggravé les conditions de départ et le niveau de pension en instituant des décotes. Des milliers de manifestants ont déjà montré dans les rues leur colère face à chaque projet s'attaquant aux retraités futurs et actuels. Les sondages confirment que l'opposition de la population travailleuse se maintient et augmente.

Le vrai « totem » est dans la volonté explicite de Macron, et derrière lui de la classe capitaliste, de prendre sur la part des richesses consacrée aux vieux travailleurs pour financer la bonne santé des financiers, malgré les crises économique ou sanitaire. Sous forme d'aides au grand patronat, qu'elles se nomment CICE, « quoi qu'il en coûte » ou suppression des impôts de production, cette logique de vases communicants est inacceptable.

Le financement de la retraite des travailleurs, qui ont créé de longues

années durant les richesses de la société et les profits des capitalistes, devrait être à la charge de ces derniers, d'une manière ou d'une autre.



PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 20 JANVIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 21 JANVIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 22 JANVIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 4 FÉVRIER de 8H30 à 10H00

Les partisans de la retraite à 64 ans et du gel des retraites

En décembre 2019, les services du Sénat, contactés par le journal Libération, lui indiquaient qu' « après un seul mandat de six ans, le montant de la pension de retraite d'un sénateur sera aujourd'hui, en moyenne, de 2 190 euros net » et qu' « en moyenne le montant de la pension de retraite touchée par un sénateur lorsqu'il liquide sa retraite est de l'ordre de 3 856 euros net (ce qui correspond à des durées variables de cotisation

en fonction du nombre de mandats) ».

Aujourd'hui, les sénateurs de droite (LR) affichent leur solidarité avec Macron qui veut porter l'âge de la retraite à 64 ans et économiser ainsi plusieurs milliards sur le dos des retraités. Leur chef de file, Bruno Retailleau, osant même affirmer qu' « il est impossible d'avoir 1200 euros pour tous les retraités, car cela ferait sauter la banque » !

Voilà qui sied bien dans la

bouche d'un parasite touchant une indemnité mensuelle de 7200 euros à laquelle s'ajoute une indemnité de 6000 euros de frais de mandat et qui ne trouve rien à redire à un système qui lui permettra de percevoir au moment de prendre sa retraite entre deux et quatre fois la retraite d'un smicard qui lui devra travailler 45 ans pour percevoir une « retraite pleine » !

Macron : aveux de Nouvel An

Macron a affirmé, lors de son intervention du 31 décembre, que l'art des vœux est délicat car il concerne « un futur qu'on ne connaît pas ».

Sans doute, mais le passé récent en donne une idée, et aussi la politique récente de Macron lui-même.

Le président a manié la contradiction, alliant dans une même période la défense de la laïcité et la révérence au pape Benoît XVI. Un peu plus tôt, il affirmait œuvrer à la refondation des services publics et promettait même une amélioration visible de l'école, de la santé et des transports dans les prochains mois.

Les millions d'auditeurs qui

savent bien que le désastre actuel découle de quarante ans de mauvais coups gouvernementaux, dont les six dernières années sous Macron, n'ont pu qu'admirer le culot.

Et que dire de cette phrase : « *Qui aurait pu prédire la crise climatique ?* », alors que l'ensemble des scientifiques l'annoncent depuis trois décennies ?

Au-delà de l'esbroufe et du mensonge, le fil conducteur des vœux macroniens fut toutefois « l'unité du pays », évoquée à sept reprises, combinée à l'impérieuse nécessité de « travailler plus », revenant comme un refrain.

Selon Macron, les salariés doivent

travailler plus, plus longtemps et pour un moindre salaire. Et d'expliquer tranquillement que ses réformes des retraites et du chômage vont les y contraindre dans les meilleurs délais. Ce travail supplémentaire, cette dégradation des conditions de vie de millions d'exploités, se traduirait en espèces sonnantes dans les coffres des grandes entreprises et de leurs propriétaires. L'unité dont parle Macron est celle des exploités sous la tutelle de leurs exploités, avec l'État comme garde-chiourme.

Pour la bonne année : la valse des étiquettes

À la valse des étiquettes des produits alimentaires s'ajoutent maintenant les augmentations traditionnelles du 1er janvier.

Les transports publics ont annoncé leur augmentation, La Poste a modifié tous ses services et propose de payer plus ou de se contenter d'un service dégradé.

Mais c'est le contexte d'inflation globale qui pèse. La hausse des prix dans les supermarchés est estimée à 12 % pour 2022, loin de l'indice de l'Insee plus proche de 6 % pour l'ensemble des prix.

Le gouvernement met donc en avant ses mesures censées aider la population et ses efforts pour limiter

les effets de la hausse des prix de l'énergie qui est, directement ou non, responsable d'une grande partie des autres. Dans la fonction publique, une partie de ceux qui utilisent un vélo et de ceux qui pratiquent le covoiturage, à condition qu'ils remplissent tous les critères, pourront toucher une petite aide d'encouragement à continuer. Enfin il annonce la gratuité... des préservatifs pour les moins de 26 ans.

Rien de tout cela ne compensera évidemment les augmentations inexistantes ou presque des salaires, pensions, allocations chômage ou prestations sociales. Le smic gagne

20 centimes de l'heure, les retraites 0,8 %, des sommes dérisoires même si retraités et smicards ont déjà été un peu augmentés dans l'année. Dans la fonction publique, où le gouvernement a la main, les salaires ne suivront pas la hausse des prix, tout comme dans la majorité des entreprises où les patrons limitent au maximum les augmentations salariales.

Alors on peut s'attendre à ce que la hausse des prix se poursuive et à ce que l'écart entre riches et pauvres continue à se creuser.

Économies d'énergie : les travailleurs trinquent

Se faisant le reflet des déclarations gouvernementales, les médias se sont félicités des économies d'énergie faites ces derniers mois grâce aux « petits efforts » des foyers et à ceux des entreprises qui ont abouti à « de grands résultats ». La dernière semaine de novembre, la consommation d'électricité était en baisse de 8,3 % par rapport à la même époque de l'an dernier.

Certes, la température clémente en métropole lors des périodes récentes entre dans la baisse de la consommation énergétique des particuliers. Mais la hausse fulgurante du prix des produits – gaz, électricité, fioul et même pellets de bois – a exercé une contrainte autrement plus forte que tous les appels au civisme des donneurs de leçons. La principale économie a été réalisée en baissant le chauffage, même les jours de grand froid. À l'extérieur de leur habitation, les salariés et les écoliers subissent les baisses de température imposées

par les dirigeants d'entreprises ou les communautés urbaines.

Quant aux félicitations adressées aux entreprises pour leurs efforts, elles masquent mal que ce sont les travailleurs qui en font les frais. En effet, si de petits artisans sont poussés à la fermeture faute de pouvoir payer leurs factures d'électricité, des grandes entreprises n'ont quant à elles aucun scrupule à fermer des ateliers, voire des usines entières. Ainsi, pour citer quelques exemples, les verrerie Duralex ou Arc ont mis des centaines de salariés en chômage partiel. ArcelorMittal à Fos-sur-Mer, ferme un de ses deux hauts-fourneaux, le groupe alimentaire Cofigeo, William Saurin, Garbit, Panzani, Raynal et Roquelaure, a annoncé le 2 janvier la fermeture de quatre de ses huit sites, touchant 800 salariés.

Quand des travailleurs sont mis au chômage partiel, c'est l'État qui paie l'essentiel de leurs salaires. Si, de ce fait, l'entreprise s'en sort bien, les

salariés mis dans cette situation n'ont pas d'autre choix que de boucler leurs fins de mois avec des salaires amputés, en se serrant la ceinture.



Envolée des prix de l'énergie : une catastrophe annoncée

« Dès 1996, sur injonction européenne, la première directive de libéralisation partielle de l'électricité est approuvée par le premier ministre, M. Alain Juppé.

En 1998, une autre directive faisait de même pour le gaz avec l'accord du gouvernement de M. Lionel Jospin.

Les députés du Parti socialiste (PS) votent ensuite la loi de modernisation du service public de l'énergie, en février 2000, qui ouvre la voie à la dé-intégration et la privatisation d'Électricité de France (EDF).

Finalement, en 2002, le gouvernement de la gauche plurielle décide de l'ouverture totale des marchés du gaz et de l'électricité au 1er juillet 2004 pour les professionnels et au 1er janvier 2007 pour les particuliers ». (Le Monde diplomatique d'octobre 2011)

À l'époque, droite et gauche se relayaient pour nous expliquer que le

monopole d'État empêchait la libre concurrence et... la baisse des prix !

Dix ans plus tard, en 2021, le tarif régulé du gaz en France augmentait de 57 % en seulement dix mois.

Celui de l'électricité s'est lui aussi emballé ces dernières années et une augmentation de 15 % du prix du Kwh nous a été annoncée en ce début d'année 2023.

Certains artisans et commerçants qui avaient choisi « la concurrence » parce qu'un peu moins chère qu'EDF voient aujourd'hui leurs factures électriques multipliées par 5 et jusqu'à 10 fois leur montant habituel, menaçant la pérennité de leurs entreprises.

Les seuls à avoir profité de la privatisation d'EDF-GDF et l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz sont les entreprises fournisseuses d'énergie et leurs actionnaires.

La population laborieuse, elle, paie aujourd'hui de plein fouet la po-

litique de marchandisation à outrance de ces deux énergies indispensables au fonctionnement des appareils ménagers, des outils de production.

Macron menace les fournisseurs de plafonner le prix de vente de l'électricité et du gaz. Il ne fait en réalité que montrer son impuissance devant le mécanisme infernal que lui-même et ses semblables ont contribué à déclencher.

Comme la santé ou l'éducation nationale, les transports en commun, le logement, la production d'énergie doit cesser d'être considérée comme une marchandise sur laquelle des intérêts privés peuvent spéculer.

En fait, c'est toute l'économie qui doit être retirée des mains des capitalistes et placée sous le contrôle des travailleurs et des classes laborieuses révolutionnant la société !

Chantage aux indemnités chômage pour imposer des bas salaires

Un des leitmotifs repris en cœur par le patronat au niveau national, c'est qu'il a des centaines de milliers d'emplois à proposer, mais qu'il ne trouve pas de volontaires pour occuper ces postes de travail, alors que la France compte des millions de sans emploi.

Les représentants patronaux de La Réunion ne sont pas en reste. Ils pleurent après le prétendu déficit de main d'oeuvre disponible, tout en reconnaissant sans peine que cela tient aux bas salaires, alors qu'ils sont exonérés de la majorité de leurs cotisations sociales, et aux amplitudes horaires démentes (exemples de la restauration et de la sécurité).

C'est pour les soutenir dans cette affreuse situation que leur larbin de l'Élysée a décidé de réduire drastiquement les conditions d'accès aux allocations chômage afin d'obliger les chômeurs d'accepter n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions sous peine de suppression de leurs allocations.

Ainsi donc selon les patrons et le chef de l'état, les chômeurs seraient



responsables de leur situation, car ils refuseraient les offres d'emplois si généreusement proposées par les employeurs.

Ces profiteurs et leurs serviteurs politiques font exprès l'impasse sur les salaires minables, les conditions de travail pénibles et dangereuses, les contrats précaires, les lieux de travail éloignés des lieux de domicile, l'absence de transports en commun

efficaces qui font le quotidien de nombre de travailleurs.

Une riposte générale de la classe ouvrière s'impose face aux prétentions d'une classe patronale qui n'en a jamais assez et à un gouvernement qui la menace dans ses intérêts vitaux !

L' (in) Sécurité sociale, c'est eux !

À Grand Ilet (Salazie), les vœux formulés par les habitants de ce quartier de continuer à disposer d'un médecin de quartier sont restés insatisfaits.

Le précédent médecin qui avait annoncé, depuis des mois, son intention de déménager en fin d'année n'ont pas fait bouger plus que cela

autorités sanitaires et communales.

L'ARS a bien rétabli en catastrophe l'aide financière à l'installation d'un nouveau médecin qu'elle s'était empressée il y a peu de supprimer, mais a été infichu de lui trouver un remplaçant. Quant au médecin-maire de Salazie, il a peut-être d'autres priorités que d'assurer une permanence médicale dans un quar-

tier où le nombre de personnes âgées est de plus en plus important.

Il ne reste plus à la population du quartier qu'à compter sur sa mobilisation si elle veut préserver son droit à être soignée !

Les profiteurs de la crise

Prenant prétexte de la crise du Covid et de la désorganisation consécutive des échanges, les grandes compagnies de transport maritimes ont fait flamber le prix de leurs prestations.

Ainsi l'armateur CMA CGM qui détient le monopole du ravitaillement par bateau de La Réunion a, à un mo-

ment, porté le prix de ses containers à 15 500 euros la pièce soit dix fois le tarif habituel. Il a ainsi réussi à encaisser 18 milliards d'euros de bénéfices en 2021 et déjà 14,7 milliards durant le seul premier semestre 2022.

La fortune de son propriétaire, le capitaliste franco-libanais Rodolphe Saadé a bondi de 6 à 36 milliards

d'euros.

C'est pour enrichir de tels parasites que nous devons chaque jour sortir toujours plus d'argent de nos porte monnaie pour faire nos achats.

Jusqu'à quand tolérerons-nous qu'ils nous fassent les poches ?

Enseignement : classes en sureffectif

Un rapport publié par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le service statistique de l'Éducation nationale, bat en brèche la propagande mensongère du gouvernement quant aux moyens mis en œuvre.

Du ministre aux inspecteurs chargés d'appliquer les différentes réformes, tous prétendent depuis des

années que le problème de l'école ne provient en aucun cas du manque d'effectif mais, en vrac, de la formation des enseignants, de la pédagogie ou des programmes. Derrière ce mensonge, différentes réformes, celles des collèges et du lycée, ont d'ailleurs toutes servi à réduire le nombre de postes d'enseignants, à diminuer les heures d'enseignement et

à faire gonfler les effectifs des classes. Et la France se retrouve aujourd'hui championne d'Europe du nombre d'élèves par classe.

D'avantage d'élèves par classe, cela signifie bien sûr que les enfants les plus en difficulté seront laissés de côté. Cela signifie aussi que le nombre d'adultes dans les établissements diminue. Et le gouvernement pourra lancer des campagnes publicitaires contre le harcèlement scolaire, afficher sa volonté d'inclure les élèves handicapés dans les classes, tout cela est clairement de l'esbroufe. Toute sa politique contribue à dégrader le climat scolaire et à exclure les élèves les plus fragiles. Et il prévoit encore la suppression de 2 000 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine !

Ainsi, il poursuit sa politique d'économies aux dépens des enfants comme il le fait aux dépens des usagers à l'hôpital, dans les transports, partout où il peut glaner de l'argent, qu'il réserve au grand patronat. Face à un même problème, la riposte doit être générale !



Réforme des tribunaux : austérité dans les prétoires

Le 1er janvier, la dernière des réformes de la justice, celle visant à généraliser des tribunaux d'assises sans jury, devait entrer en application sur l'ensemble du territoire après avoir été testée dans une quinzaine de départements.

Il s'agit de faire juger par des juges professionnels ce qui l'était auparavant par des jurys populaires sous la présidence de juges. Cela concerne des délits comme des viols et autres crimes dont les peines encourues vont de quinze à vingt ans de prison. La justification avancée est de raccourcir les délais de jugement. Il faut dire que la France bat des records en la matière et a été condamnée à ce propos à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme.

En réalité il s'agit surtout de faire

de pauvreté vertu, de tenter quelques économies, et de suppléer à la marge à la grande misère de l'appareil judiciaire dans le pays. Les droits des personnes seront-ils mieux garantis ? Rien n'est moins sûr. D'ailleurs de nombreux avocats s'en sont inquiétés.

Ce service public, à l'image de tous les autres, connaît un délabrement catastrophique. Des millions de justiciables, de petites gens, sont obligés d'y faire appel pour garantir les quelques droits qu'ils ont et pour régler, autant que faire se peut, une multitude de problèmes liés à la vie de tous les jours : justice prud'homale pour le droit du travail, justice familiale pour la garde des enfants et les pensions alimentaires, tribunal de la Sécurité sociale pour les accidents du travail et les handicapés, justice

civile pour faire face aux assurances, aux banques et autres prédateurs, etc.

S'il est un domaine où le mépris des dirigeants de l'État envers la population s'affiche avec impudence, la justice est dans le peloton de tête, avec ou sans réformattes.



Ouest-France

ExxonMobil : touchez pas au grisbi

Le groupe pétrolier ExxonMobil a déposé un recours devant la justice européenne contre la « contribution temporaire de solidarité » décidée par l'UE.

Alors que ce groupe a réalisé un bénéfice net de 37,6 milliards de dollars aux seuls deuxième et troisième trimestre 2022, il refuse de payer cette taxe qui ne devrait atteindre pour lui que deux milliards.

La contribution temporaire de solidarité a été décidée le 30 septembre par les membres de la Commission européenne, accompagnés des ministres de l'Énergie des 27 pays de l'UE. Dans un contexte marqué par l'inflation, ils ont prétendu s'attaquer aux super-profits des groupes de

l'énergie réalisés depuis le début de la guerre en Ukraine.

Cette taxe avait aussi servi à Macron pour s'opposer à une mesure semblable en France. Tout ce bruit est fait pour une mini-taxe, et temporaire qui plus est ! Pour TotalEnergies, par exemple, la contribution pourrait ne représenter que 640 millions à 1 milliard de dollars, alors que le groupe pétrolier a réalisé 6,5 milliards d'euros de bénéfices au troisième trimestre 2022 et 18 milliards au premier semestre. De plus, seuls les secteurs du pétrole, du gaz, du charbon et du raffinage sont concernés. Sont-ils les seuls grands groupes à profiter de la guerre pour accroître leurs bénéfices ? Que dire

des fabricants d'armes ?

Les dirigeants de l'UE veulent faire croire qu'ils prennent une mesure en faveur des populations, tout en prenant grand soin de ne pas écorner les profits des grands groupes. Mais les petits calculs de l'UE, ExxonMobil s'en moque. Ce grand groupe fait partie des entreprises faisant le plus de profits au monde grâce à l'exploitation, au pillage de territoires et à la corruption, les plus émettrices de gaz à effet de serre dans ce secteur, et n'en refuse pas moins de payer cette taxe ridicule. Pourquoi se gêner ?

Air Austral : ciel dégagé pour les capitalistes

La commission européenne vient de donner son feu vert à l'État français pour l'octroi de nouvelles subventions à la compagnie aérienne régionale Air Austral qui traverse depuis quelques années des zones de turbulence malgré les millions d'argent public versés jusqu'ici pour tenter de l'en sortir.

Cette fois-ci, c'est près de 137 millions d'euros qui seront injectés dans la compagnie, qui devront permettre d'éponger en grande partie ses dettes estimées à 200 millions d'euros.

Ceci fera sans doute l'affaire des capitalistes regroupés au sein de la

société Run Air dont Michel Deleflie, le patron du groupe de santé Clinifutur, qui sont prêts à mettre 30 millions sur la table pour entrer dans le capital d'Air Austral à condition que ses dettes soient effacées.

En donnant son aval, l'Europe a imposé des mesures « visant à limiter les distorsions de concurrence » dont une « limitation du nombre des sièges offerts par Air Austral » ainsi qu'une « limitation du nombre des lignes aériennes exploitées par la compagnie ».

Dans un communiqué, Huguette Bello, la Présidente de la Région, actionnaire principale (73,5%) de la so-

ciété d'économie mixte Sematra qui contrôle actuellement à 99 % la compagnie, s'est félicitée de ce plan et a tenu à remercier « les acteurs économiques locaux » pour leur « patriotisme » qui montre que les « Réunionnais » sont capables « de réussir ensemble ».

Pour Bello, la « réussite » est synonyme de profits pour ses amis capitalistes.

C'est cela la raison de sa « grande fierté »

Le capitalisme : un système qui nous rend malades et nous prive des moyens de nous soigner !

En Haïti, au Malawi, à Madagascar, on assiste à une recrudescence des cas de choléra.

Rien d'étonnant à cela. Le choléra est une maladie transmise dans une eau ou dans des aliments contaminés par les matières fécales. Les populations ne disposant pas de toilettes, de tout à l'égout et de système de traitement des eaux usés sont donc les plus exposées à ce genre de contamination.

À cela s'ajoute la difficulté pour les pays pauvres de se doter de vaccins anti cholériques... pour cause de production insuffisante !

De l'argent, les pays riches en ont pour faire la guerre, pas pour en finir avec le sous développement, la pauvreté et les maladies que l'humanité est capable de soigner depuis des lustres (le vaccin contre le choléra a été découvert en 1885!).



L'Église et ceux qui s'inclinent devant elle

La mort de l'ex-pape Benoît XVI a donné lieu à de nombreux hommages, venant de tout ce que la planète compte de gouvernants, d'hommes politiques et de journalistes partisans de l'ordre établi, en attendant que les représentants officiels des États viennent se bousculer à ses funérailles.

Il paraît que ce pape dit émérite,

qui vivait depuis dix ans une retraite paisible dans un coin du Vatican, aurait beaucoup apporté par sa pensée et ses études théologiques. On retiendra surtout ses positions réactionnaires marquées, son soutien aux prêtres intégristes et aux religieux pédophiles, et quelques déclarations imbéciles comme celles sur le préservatif « qui aggraverait le problème du

sida ».

Ce prêtre, bien à l'image de cette institution profondément réactionnaire qu'est l'Église, mérite à n'en pas douter les hommages d'un monde politique qui ne l'est pas moins.

Omar Sy et le film *Tirailleurs* : une vérité qui dérange

Les propos de l'acteur Omar Sy dans le journal *Le Parisien* ont suscité les réactions imbéciles de certains politiciens. Il y était interrogé à propos de son film *Tirailleurs* évoquant la boucherie à laquelle les troupes africaines ont été envoyées lors de la Première Guerre mondiale.

Alors que le journaliste lui demandait s'il était découragé par ce qui se passe en Ukraine, lui dont la famille vient de Mauritanie, très marquée par les guerres, Omar Sy avait répondu : « *L'Ukraine n'a pas été une révélation pour moi. Comme j'ai de la famille en Afrique, je sais qu'il y a toujours eu des enfants en guerre, des familles brisées. Ça n'a jamais cessé depuis la Seconde Guerre mondiale. Ça veut dire que quand c'est en Afrique vous êtes moins atteints ? Petit, j'ai été traumatisé par le conflit Iran-Irak, j'ai grandi avec ces*

images horribles. On a l'impression qu'il faut attendre l'Ukraine pour s'en rendre compte. »

Omar Sy énonçait là une évidence sur la différence de traitement des conflits. La guerre en Éthiopie a fait 600 000 morts en deux ans, et c'est à peine si les médias en ont parlé. Celle qui ravage en permanence la République démocratique du Congo et a fait des millions de victimes n'est pas mieux traitée. Quand l'armée française était au Mali, la misère des populations, la corruption du gouvernement n'étaient pas le sujet. En France, les médias passaient en boucle les enterrements de militaires morts pour défendre les intérêts de l'impérialisme français en affirmant qu'ils étaient allés là-bas pour protéger les Maliens.

Il n'en a pourtant pas fallu plus pour déclencher la colère de la dépu-

tée européenne Nathalie Loiseau, ancienne ministre de Macron, qui s'est indignée : « *Il y a 58 militaires français qui sont morts au Sahel en luttant contre les djihadistes. Non, Omar Sy, les Français ne sont pas moins atteints par ce qui se passe en Afrique.* » Les Maliens ont pourtant montré ce qu'ils pensaient de cette protection en demandant le départ de l'armée française... Mais Julien Odoul, porte-parole du Rassemblement national, en a rajouté une couche en reprochant à Omar Sy d'oublier que « *les guerres africaines atteignent aussi les Français* ».

Aujourd'hui comme en 1914, il y a des chiens de garde pour justifier les guerres impérialistes et sauter à la gorge de ceux qui semblent tant soit peu critiques.



Militaires éthiopiens en route pour le Tigré, en novembre 2020

Les Caroupaye et Cie : pas un cadeau pour les travailleurs !

Malgré de multiples condamnations pour fraude fiscale, entre autres, Caroupaye, le patron transporteur, continue de gérer plusieurs entreprises avec toujours le même mépris pour ses salariés.

À la SAS Réunion DTR, une de ses entreprises qui effectue des travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, la quinzaine de salariés n'en peuvent plus: des heures supplémentaires non payées, des heures de réunions déduites des

fiches de paie et surtout des salaires régulièrement payés très en retard.

À maintes reprises, ils ont cessé le travail pour exiger collectivement le respect de leur droit à être payés régulièrement. En face, il n'ont eu pour réponse que des promesses jamais tenues.

Dernièrement, le salaire du mois de novembre 2022 n'a été payé que le 30 décembre 2022 et le salaire de décembre 2022 n'a été réglé que pour moitié à ce jour... après un dé-

brayage et la menace de ne plus reprendre le travail !

Les travailleurs sont déterminés à sortir de cette situation, ils ont pu vérifier concrètement que seule leur lutte et leur solidarité pouvaient faire plier Caroupaye.

Si Noël 2022 a été dur pour ces salariés privés de salaires, souhaitons que l'année 2023 soit dure pour Caroupaye et qu'il continue à devoir faire face à la détermination des travailleurs à se faire respecter !

Blanchet souhaite bonne année à ses salariés en les licenciant...

Le lundi 02 janvier 2023, monsieur Blanchet patron de l'entreprise Blanchet Réseau Général, de retour de vacances, réunit ses salariés pour leur souhaiter bonne année et leur annoncer qu'ils vont tous être licenciés. Car il a décidé de faire un dépôt bilan.

Cette entreprise pose des câbles de fibre et de cuivre en sous-traitance avec La SOGETREL, elle même sous-traitant d'Orange et de Canal Box.

Cela fait de nombreuses années que les travailleurs subissent pressions et licenciements. L'effectif qui était d'une cinquantaine de salariés est tombé à une vingtaine. Les

heures supplémentaires n'ont jamais été payées dans leur intégralité...

L'employeur a tout fait pour ne pas mettre en place les élections de délégués du personnel conformément à la loi et menait une politique sociale de division et de pression sur les salariés. Il n'hésitait pas à licencier les apprentis qui réclamaient le paiement de leurs heures supplémentaires surtout quand ils osaient se syndiquer, à sanctionner financièrement les salariés en cas de perte de matériel...

Les salariés qui ne sont toujours pas payés intégralement de leur mois de décembre 2023 ont décidé de ne pas se laisser tondre sans réaction

collective.

Ils ne comptent pas laisser ce patron s'en tirer à bon compte, surtout qu'il semblerait que celui-ci a déjà monté une nouvelle entreprise à Mayotte et peut-être même à La Réunion.

Le patron préparait donc son coup depuis des mois.

Les salariés ont décidé de s'organiser pour réclamer leur dû en cas de licenciement et le paiement de leurs heures supplémentaires sur les trois dernières années.

Pour les travailleurs ce qui ne serait que justice doit être imposé par la lutte.

À la SPL Estival, si on est malade, on est licencié...

La SPL ESTIVAL est une entreprise de transport de passagers en bus d'une centaine de salariés sur le territoire de la communauté de communes de l'Est. Son financement est assuré à 95% par les communes et à 5% par la région.

La politique de gestion du personnel se fait suivant les intérêts des maires à placer leurs petits protégés à des postes d'encadrants si possible. Par contre pour les chauffeurs de bus la menace de licenciement est

permanente. Une conductrice victime d'un accident travail a dû être arrêtée par son médecin plusieurs mois, elle a dû subir de nombreuses agressions verbales de la part de certains usagers sans que son employeur ne prenne réellement des mesures de protection ce qui l'a fragilisée au point qu'elle a décidé de faire une demande de mutation sur un autre poste que celui de conductrice.

Elle avait eu un accord verbal du directeur. Mais en guise de réponse

effective, elle a été licenciée pour absence.

Ce pouvoir de licencier que s'attribue la direction, ses collègues ont décidé de le contester en préparant un tract d'information pour le personnel et appeler à la mobilisation pour sa réintégration.

Souhaitons qu'à la SPL ESTIVAL 2023 soit une année de lutte et de solidarité pour faire stopper les abus de la direction...

Derichebourg : insécurité au travail et répression anti syndicale

Dans son édition du 5 janvier 2023, le Quotidien relate le vécu des travailleurs du groupe Derichebourg à La Réunion.

« Fuites de jus de poubelle sur les routes, non nettoyé plusieurs jours de suite, posant un évident problème de salubrité publique. Lèves bac hors service. Pas de pelles sur les camions obligeant les travailleurs à ramasser les déchets à la main. Frein à main lâchant. Défaut d'entretien des grues servant à collecter les déchets verts. Suspicion de non vérification générale périodique (VPG) des camions. Capteurs de levage pour couper la grue à partir d'un certain poids absents, etc. »

La flotte des camions datant de 2014 n'est pas remplacée, Deriche-

bourg se retranchant derrière le fait qu'il n'a gagné le marché de Saint-Joseph et Saint-Philippe auprès de la CASud que depuis 2021 et qu'il faut cinq ou six ans pour amortir cet investissement. Les salariés devraient donc, selon ses dirigeants, se contenter du matériel déficient sur lequel ils travaillent et faire l'impasse sur les risques qu'ils encourent quotidiennement.

En tout cas, à juste titre, certains ont décidé de tenter de s'opposer à ces économies criminelles qui les amènent à travailler quotidiennement dans l'insécurité, en se présentant aux prochaines élections de représentativité dans l'entreprise.

Une décision qui n'a pas eu l'heur de plaire aux dirigeants de Deriche-

bourg qui ont convoqué l'un d'entre eux à un entretien préalable à licenciement.

Encore un qui se prend pour un patron de droit divin...



DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Toujours plus d'argent pour l'armée

Peu avant Noël, les États-Unis ont alloué un budget record à leurs armées pour 2023. En hausse de presque 10 %, il se monte à 858 milliards de dollars.

Le Congrès des États-Unis, encore dominé par les démocrates avant que les nouveaux élus ne rentrent en fonction, a même octroyé 55 milliards de plus que ce que demandait le Pentagone. C'est un cadeau de Noël consistant pour les entreprises du complexe militaro-industriel comme Boeing, Lockheed Martin, Raytheon, Northrop Grumman, etc., leur garantissant des profits énormes.

Bien que n'étant pas en guerre officiellement, les États-Unis entretiennent un immense appareil militaire dont le financement a crû de 300 milliards de dollars en huit ans, malgré le retrait d'Afghanistan. Ils consacrent plus d'argent à leurs armées que l'addition des budgets mili-

taires des neuf pays suivants, dont la Chine et la France. La pression militaire de l'impérialisme américain s'exerce sur tous les continents avec environ 750 bases dans 80 pays.

Pour rester le gendarme incontesté du monde au profit de ses capitalistes, l'État américain se ruine en dépenses militaires. C'est autant de centaines de milliards qui ne vont pas aux écoles publiques délabrées, à l'entretien des routes et ponts qui s'effondrent, au système de santé incapable d'empêcher que l'espérance de vie ne recule.

Lorsqu'ils ont mené des guerres, écrasant sous les bombes de lointains pays, tels la Corée, le Vietnam, l'Irak ou l'Afghanistan, les États-Unis les ont toujours fait payer à leurs classes populaires, tout en les abreuvant de propagande nationaliste teintée de racisme. Les cimetières et hôpitaux militaires se sont emplis de morts et de

blessés. Les rues du pays se sont peuplées de vétérans SDF souffrant souvent de troubles mentaux et d'addiction aux drogues.

Ce militarisme dévorant est le prix que le système capitaliste nous fait payer pour sa survie.



Le massacre de migrants absous

Le 24 décembre, 87 migrants ont été condamnés en appel à des peines allant de trois mois à deux ans et demi de prison ferme par la justice marocaine pour des faits qui remontent au 24 juin 2022.

Près de 2 000 migrants, venant principalement du Soudan et du Tchad, avaient alors tenté de passer par-dessus les barbelés d'un poste frontière à Melilla, enclave espagnole au Maroc, pour rejoindre le territoire de l'Union européenne.

L'Espagne a laissé les forces de police marocaines assumer le rôle le plus violent dans une répression qui avait causé au moins 23 morts.

Le 23 décembre, le parquet espagnol a de son côté classé l'enquête

sur le drame de Melilla : l'action de la police espagnole n'aurait aucun lien avec les morts et les blessés. Mais fin novembre, un groupe de journaux internationaux, dont *El País* et *Le Monde*, publiait des documents laissant plutôt penser que la police espagnole avait pris largement sa part dans les horreurs du 24 juin, le nombre de morts étant probablement bien plus élevés et les traitements inhumains massifs.

Dans toutes ces atrocités, les forces de police marocaines servent d'exécutantes d'une politique qui, depuis des années, multiplie barbelés et prisons aux portes de l'Europe.

Le gouvernement espagnol agit dans la continuité de ses précédentes

seurs qui ont rehaussé les clôtures, multiplié les barbelés, en y ajoutant des lames meurtrières. Pour le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez, les migrants sont des coupables puisqu'ils tentent de franchir une frontière illégalement, et s'organisent pour cela. Ce gouvernement, avec ses alliés du Parti dit communiste et de Podemos, assure ainsi la continuité dans la gestion d'une société capitaliste qui sème guerres et misère, et érige des barbelés contre ceux qui voudraient trouver ailleurs de meilleures conditions.

COMORES

La population victime du sous développement et de la spéculation

Aux Comores, les prix se sont envolés en 2022, de 18 % selon l'institut national de la statistique (Inseed).

Pas seulement les produits d'importations, mais aussi les prix des produits locaux. Le manioc coûte ainsi 26 % plus cher, le riz 41 % et les bananes 45 %.

Rien d'étonnant donc à ce que nombre de Comoriens soient pris à la gorge par la hausse des prix, dans un pays où les salaires sont faibles et les

emplois rares, et tentent le tout pour le tout, au risque même de leur vie, pour échapper à la misère en tentant de rejoindre le territoire français le plus proche !

Partout la misère pousse des populations à l'exil. Ce ne sont pas elles qu'il faut combattre mais le système économique mondial, le capitalisme prédateur et destructeur des biens et des personnes.



Moroni, Grande Comore

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €

Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier
Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282